DEMANDE D'AUTORISATION D'INTERVENTION SUR LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

COMMUNE DE :

Numéro de PERMIS de CONSTRUIRE correspondant (le cas échéant) **:**

Les demandes seront :
- Établies en double exemplaires
- Déposées EN MAIRIE deux mois avant le début prévu des travaux.

Les demandes nécessitant d'être instruites par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) seront transmises par la mairie au service gestionnaire.

En l'absence de réponse de la C3G dans un délai de deux mois à compter de la date de dépôt de la demande en mairie, l'autorisation sera réputée refusée. Sur demande expresse du pétitionnaire, le refus doit être pris en la forme d'un arrêté.

LE DEMANDEUR

Nom :		**Prénom :**	
Ou **Dénomination :**			
Tél Fixe :		**Tel Portable :**	
Courriel :			
Demande pour le compte de (bénéficiaire de la future autorisation) **:**			
Adresse :	**N° :**	**Voie :**	
Code Postal :		**Commune :**	

Qualité :

☐	Particulier	☐	Entrepreneur	☐	Conducteur d'opération
☐	Concessionnaire	☐	Maître d'ouvrage	☐	Maître d'œuvre

TYPE DE DEMANDE (cocher la nature des travaux prévus)

Ouvrages et canalisations des concessionnaires ①

☐ Eau ☐ Gaz ☐ Électricité ☐ Télécommunications ☐ Assainissement des eaux pluviales

☐ Assainissement des eaux usées ☐ Autre :

Ouvrages et branchements particuliers ②

☐ Eau ☐ Gaz ☐ Électricité ☐ Télécommunications ☐ Assainissement des eaux pluviales

☐ Assainissement des eaux usées ☐ Autre :

Saillies et travaux sur constructions en bordure de voies ③

☐ Marches / Saillies au sol ☐ Soubassements

☐ **Excavation à ciel ouvert / carrières / Citernes / Souterrains / puits ④**

☐ **Aqueducs / Ponceaux ⑤**

☐ **Rejet au fossé ⑥**

☐ **Fossés ⑦**

☐ **⑧Accès / Entrées cochères**

☐ **Modification d'un accès existant ⑨**

☐ **Passages inférieurs / supérieurs ⑩**

☐ **Trottoirs ⑪**

☐ **Alignement haies / Clôtures / Murs ⑫**

☐ **Autre demande (décrire ci-dessous) :**

LOCALISATION, NATURE, DURÉE DE L'OCCUPATION OU DES TRAVAUX

Commune : Lieu-dit :

Adresse : Parcelle N° : Section N° :

Voie concernée : N° : Dénommée :

☐ En agglomération ☐ Hors agglomération

Durée des travaux : Nombre de jours : Date de début : / / 20

Propriétaire (si autre que le demandeur) : **Nom :** **Prénom :**

Adresse : N° : Voie :

Code postal : **Commune :**

Entrepreneur : **Nom :** **Adresse :**

Pour les ouvrages et branchements particuliers ou les canalisations des concessionnaires ***Nature des tranchées :***

☐ ***Sous chaussée*** ☐ longitudinales ☐ Transversales

☐ **Sous accotement** ☐ longitudinales ☐ Transversales

PIÈCES À JOINDRE

Types de travaux	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫
Plan de situation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Plan figuratif 1/500ème 1/200ème	X											
Croquis ou description sommaire des travaux / installation / occupation				X	X	X	X				X	
Extrait plan cadastral			X	X	X	X	X	X	X		X	X
Notice explicative	X	X										
Dossier particulier avec plans détaillés				X						X		
Photocopie de l'arrêté de permis de construire •			X					X	X			X

• Ou une déclaration sur l'honneur attestant : soit de l'absence de construction sur le terrain, soit de l'année de construction de la bâtisse

En l'absence des pièces à joindre, la demande sera classée sans suite.

ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

Je soussigné/e, auteur de la demande, certifie exacts les renseignement qui y sont contenus.

Fait à : Le : / / **20** **Signature :**

AVIS DU MAIRE (accompagné de ses observations éventuelles)

Transmis le : / / **20** **Nom et signature du maire :**

Protection des données

Les données à caractère personnel recueillies dans ce document sont collectées par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, responsable du traitement et gestionnaire. Ces données ont pour finalité de permettre :

- *Aux services techniques d'assurer le suivi de la demande d'autorisation d'intervention sur la voirie d'intérêt communautaire.*

Les informations seront conservées par le gestionnaire pour une durée d'un an après la fin des travaux.
La commune concernée est récipiendaire des arrêtés de décision émis par le gestionnaire pour répondre à l'obligation d'affichage des arrêtés.
Conformément au Règlement Général sur la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation aux données vous concernant. Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au relai RGPD de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou,
par courrier au : 1 rue du Girou, 31380 GRAGNAGUE - par courriel à : dpd@coteauxdugirou.fr – par téléphone au : 05 34 27 45 73.